

Chers parents,

Comme vous le savez certainement, le Conseil National de Sécurité s'est réuni ce jeudi soir pour faire le point et adopter de nouvelles mesures relatives au COVID-19. Les mesures décidées, qui auront un impact sur notre quotidien, valent pour l'ensemble du pays.

L'objectif de ces mesures est de limiter fortement la propagation du virus et de maintenir la possibilité pour nos hôpitaux de soigner les personnes malades.

Leur philosophie est de limiter au maximum tous les contacts entre les personnes tout en assurant la continuité de l'essentiel des services publics, en particulier les services de santé.

Nous ne saurions trop vous rappeler les consignes d'hygiène (se laver les mains...) et de distanciation sociale (ne pas se serrer la main, s'embrasser...).

Il a ainsi été décidé de **suspendre les cours dans les écoles** maternelles, primaires, secondaires **du samedi 14 mars au vendredi 3 avril inclus**, et donc jusqu'aux vacances de Pâques.

Cela signifie que la présence de votre enfant à l'école n'est plus obligatoire jusqu'au 3 avril inclus et qu'aucun apprentissage ne sera dispensé pendant cette période.

A ce stade des informations qui nous sont communiquées par le Fédéral, Un accueil de votre enfant sera organisé au sein de l'école en tout cas si vous ne pouvez pas le garder à la maison soit parce que vous êtes professionnel de la santé ou de la sécurité, soit parce que vous appartenez à un milieu professionnel nécessaire au bon fonctionnement de notre société.

Cet accueil peut se faire à temps plein ou à temps partiel, sans inscription préalable, durant les heures habituelles des cours et de la garderie de l'extrascolaire, soit de 7h15 à 18h30. Aucun repas chaud ne sera assuré. Nous demandons à chacun de prévoir un pique-nique et des collations.

Il est à souligner qu'il est plus que recommandé de ne pas solliciter les grands-parents pour garder les enfants, les personnes âgées étant les plus exposées au virus.

Nous n'avons pas, à ce stade, de réponses à toutes les questions et il se peut que des informations qui vous sont données dans le présent courrier changent dans les prochains jours. Nous vous invitons à suivre l'actualisation de ces informations via le site web de votre école <http://ecoledesetangs.ixelles.be>. Afin de faciliter la communication avec l'école de votre enfant, nous vous conseillons de communiquer votre adresse e-mail à la direction ou au secrétariat de l'école ou via le site web.

Nos directions et le personnel de nos écoles se tiennent bien entendu à votre disposition pour répondre à vos éventuelles questions et préoccupations.

Soyez assurés, chers parents, de notre volonté de trouver des solutions qui conviennent à chacun, tout en cherchant ensemble à limiter fortement la propagation du virus.